



PROJET EDUCATIF CRECHE LA PASSERELLE

I) Accueillir le jeune enfant à La Passerelle

A) Un accueil inclusif :

L'enfant est accueilli quelle que soit sa situation ou celle de sa famille. Sa situation sociale, ses besoins spécifiques, sa cellule familiale, les convictions et les valeurs de sa famille sont respectées. En ce sens, une posture de neutralité est adoptée par l'équipe de professionnelles.

B) Un accueil de qualité :

- 1) L'enfant au cours de ses 3 premières années va être amené à évoluer dans des lieux soumis à des habitudes de vie différentes. Lors de son arrivée à la crèche, une relation de confiance se tisse entre les parents, les professionnelles et l'enfant. C'est le début de la co-éducation. Chacun dans son rôle (parents et professionnelles) accompagne conjointement l'enfant. Dans les questions que vont lui poser les différences des pratiques éducatives entre la maison et la collectivité, l'enfant se construit. Les temps d'accueil matin et soir et l'accompagnement quotidien de l'enfant vont également dans ce sens.
- 2) L'individualité de chaque enfant (rythme, développement, besoins, état émotionnel et physique) est respectée au mieux.
- 3) En réponse à leur besoin de découvrir, de s'épanouir et de se réaliser, une alternance de jeux spontanés, de temps calmes et d'ateliers guidés par les professionnels est offerte aux enfants. Chaque moment est pour eux langage, corps, jeu, source d'expériences.
- 4) Notre accueil s'inscrit dans le territoire : sorties sur la voie verte, à la médiathèque, au poulailler partagé et au jardin partagé de la commune, échanges avec les habitants, lien avec l'ALSH et l'école, intervenants extérieurs, utilisation de la salle des fêtes communale, inclusion dans la vie de la commune, lien avec le relais petite enfance.
- 5) Au vu des risques pour leur développement, notre crèche est sans écran.

C) Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir sa famille

Un accompagnement, dans la limite des compétences de l'équipe, peut être proposé aux familles présentant une singularité afin que cette dernière ne soit pas un frein à l'inscription de l'enfant (barrière de la langue, situation de handicap du parent...).

II) Prendre soin du jeune enfant à La Passerelle

A) Un lieu et des espaces pensés pour l'enfant

- 1) La crèche La Passerelle offre un lieu propice à un accueil agréable des enfants, de leurs parents mais aussi des professionnelles. La restauration du bâtiment s'est attachée à préserver son cachet tout en offrant des salles colorées, vivantes, munies de nombreuses ouvertures. Le mobilier est adapté et en bon état. Il n'y a pas d'ondes dans les espaces-enfants.
- 2) Les espaces sont aménagés périodiquement selon les ateliers et selon les besoins de l'enfant. Dans ces espaces, les adultes sont positionnés en phare (être vu et voir). Une attention particulière est portée à la possibilité de déambulation libre de l'enfant d'un espace à un autre. Les salles sont décorées en fonction des périodes de l'année et chaque matin, une ambiance chaleureuse est créée : fond musical, lumières tamisées, jouets mis en valeur.
- 3) En 2022, avec pour objectif d'améliorer la qualité et le lieu de vie des enfants et des professionnelles, la crèche s'est engagée dans le projet « Ma crèche sans perturbateurs endocriniens ».

B) Une équipe de professionnelles pour entourer l'enfant

- 1) Conscients de l'importance de la stabilité de l'équipe pour les familles, pour les enfants et pour les professionnelles, la pérennité de l'emploi est visée.
- 2) La structure se veut lieu de transmissions. Quotidiennement, les temps de liens parents/professionnelles permettent de prendre en considération l'enfant et accompagnent régulièrement le parent dans ses questionnements.

III) Accompagner l'enfant dans son développement à La Passerelle : les bienfaits de la nature

- 1) Située dans un village de campagne, notre crèche permet de nombreuses explorations de la nature. Tous les sens sont à l'honneur lorsque nous partons en balade grâce aux fleurs, arbres, fruits, champs, jardins potagers, insectes, météo, troupeaux d'élevage...
- 2) Au contact direct de la nature dans notre cours extérieure ou sur la voie verte que nous avons à proximité, les enfants s'épanouissent dans leur corps, dans leur créativité mais aussi dans leurs découvertes. Ils explorent le vivant et apprennent à le respecter. L'observation des insectes/animaux leur permet de se construire. La récolte de feuilles, brindilles, cailloux, etc, constitue régulièrement un support pour la création d'œuvres artistiques. En manipulant la terre, le sable, les feuilles, en sautant dans les flaques, les enfants développent leur coordination, leur attention et leur concentration.
- 3) Les actions portées par la municipalité telles que le poulailler solidaire, les jardins partagés contribuent à ce contact direct avec le vivant et à l'apprentissage du vivre ensemble.
- 4) Des passions sont suscitées grâce à l'observation de l'environnement direct : le chat des voisins, les tracteurs, la cabane, les escargots et leurs coquilles... accompagnées de comptines quotidiennes.

IV) Assurer le bien-être de l'enfant à La Passerelle

A) La singularité de chaque enfant respectée :

- 1) L'arrivée de l'enfant dans la structure commence par des temps de rencontre et d'échanges. On fait connaissance. Une professionnelle sera la référente de l'enfant.
 - Déroulement :
 - o un premier rendez-vous avec les parents et l'enfant qui permet de noter les habitudes de l'enfant. Un document écrit est constitué et placé à disposition de toutes les professionnelles. Il est le premier élément de la prise en compte de la singularité de chacun. Puis, progressivement, l'enfant vient seul $\frac{1}{4}$ d'heure, puis $\frac{1}{2}$ h, la durée d'accueil évolue jusqu'à la $\frac{1}{2}$ journée et la journée.
 - o L'enfant est toujours accueilli par sa référente puis, petit à petit par les autres professionnelles de l'équipe.
 - o Ces temps de rencontre varient en fonction de l'enfant et des parents, la référente adapte les étapes en fonction des besoins.
- 2) Par la suite, les transmissions matin et soir avec les parents ainsi que les réunions d'équipe permettent d'adapter au mieux la prise en charge de l'enfant.

- 3) De plus, les professionnelles peuvent apporter aux parents des conseils adaptés aux besoins et aux spécificités de leur enfant ainsi que conseiller, dans certaines situations, une éventuelle prise en charge par des professionnels plus adaptés.

B) Des professionnelles attentives au bien-être de chaque enfant

- 1) La crèche La Passerelle fonctionne avec deux sections : le groupe des bébés et le groupe des grands. Pour chacun de ces groupes, des référentes assurent le lien aux parents et coordonnent la journée des enfants. Elles veillent, accompagnées des animatrices, à ce que les besoins de chaque enfant soient respectés. Une stabilité, notamment affective, est offerte grâce à la pérennité de notre équipe.
- 2) Le rythme de la journée (rassemblement du bonjour, ateliers, repas, sieste...) ainsi que les rituels (d'accueil, de couchers...) visent également cette stabilité si rassurante pour les enfants.
- 3) La parole adressée à l'enfant est présente à chaque instant. Il est primordial de reconnaître l'importance de la qualité de cette parole de l'adulte à l'enfant. Tout comme, il est primordial de reconnaître l'importance de la parole de l'enfant : il sera écouté et encouragé. L'enfant est un être de langage et a besoin d'être reconnu en tant que tel.
- 4) L'autonomie de chaque enfant, dans le respect de son rythme, est encouragée. Notre accueil vise un aménagement de l'espace et des propositions de jeux ou d'ateliers qui la valorisent. L'enfant y est reconnu comme premier acteur de son développement.

V) Assurer l'éveil du jeune enfant à la Passerelle : Ouvrir l'enfant au monde

A) A travers la musique :

De l'ambiance feutrée d'accueil le matin avec une musique douce en passant par le temps regroupement où on chante, on peut dire que chaque jour, la musique est présente dans la vie des enfants.

Equipée d'une boîte à instruments, des ateliers musique leur sont également proposés par les professionnelles. C'est l'occasion pour eux de les essayer, de les manipuler et de se laisser surprendre par le son.

La diversité des CD et des livres musicaux que nous avons ou que nous empruntons à la médiathèque permet une écoute diversifiée : musique du monde, musique classique, version jazz des comptines...

B) A travers le livre :

Tout comme la musique, des « temps-livres » adaptés en fonction des envies et de l'évolution des enfants sont proposés quotidiennement.

Un abonnement annuel à « L'école des loisirs » associé aux emprunts à la médiathèque permet de renouveler les histoires et de les choisir en toute pertinence relativement aux problématiques des enfants (acquisition de la maîtrise des sphincters, devenir grand(e) frère-sœur, la mort....).

Chaque mois, en partenariat avec la médiathèque que nous avons la chance d'avoir au cœur du village, une animation est proposée aux enfants : contes, marionnettes, kamishibaï...

C) Par des ateliers créatifs et moteurs :

Le matin, entre 10 et 11 heures environ, des activités plastiques variées sont proposées aux enfants : modelage, découpage, peinture sous toutes ses formes, etc. Elles sont l'occasion pour les enfants de découvrir les matières, les couleurs et de créer.

Pour contribuer à l'appropriation de leur corps, des ateliers plus moteurs font également partie du programme : parcours de motricité, temps de danse, de pratique du yoga...

D) Grâce à des intervenants :

- 1) Chaque année, dans la structure, un(e) intervenant(e) vient partager sa spécialité avec les enfants : musique, expression corporelle, danse contemporaine... Ces 4 ou 5 interventions sont réparties de façon à ce que chaque enfant et que chaque membre de l'équipe puisse y participer au moins une fois.
- 2) De plus, selon les opportunités, nous profitons de spectacles vivants quand ils se déroulent dans le village. De même, les enfants qui partent à l'école à la rentrée suivante font une sortie d'éveil : pompiers, cirque, spectacle de danse, salle de motricité...
- 3) Les actions de soutien à la parentalité proposent également 2-3 fois par an des temps culturels pour lesquels chaque famille est conviée : balade contée, matinée récréative, spectacle ...

- 4) Pour terminer, nous avons parfois la chance qu'un bénévole, parent ou pas, viennent partager ses compétences artistiques et/ou professionnelles : clarinette, trompette, langue vivante étrangère, conteuse...

VI) Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons à la Passerelle

- 1) Notre lieu d'accueil, tant au niveau des couleurs que des jouets, est unisexe.
- 2) Les filles et les garçons sont accueillis sans distinction. Leurs envies sont respectées. Les espaces de jeux sont ouverts à tous les enfants sans restriction. Les jouets peuvent être choisis par les enfants selon leurs affinités sans influence de l'adulte. Des poupons fille et garçon, des poupons en chiffon non genrés sont mis à disposition.
- 3) La découverte du corps chez l'enfant est accompagnée par les professionnelles sans préjugés.
- 4) Les candidatures professionnelles sont reçues sans distinction de genre.